

Pôle Européen de Gestion et d'Economie ; **APR, bureau 202** 61, avenue de la Forêt Noire 67000 STRASBOURG (France)

E-Mail: contact@aprstrasbourg.org

Université et territoires

Stammtisch scientifique (1), le 16 décembre 2009 : Les impacts économiques du pôle universitaire de Strasbourg, présentation d'une étude existante. Contact:

Mlle. Julie VERGOZ

julie.vergoz@apr-strasbourg.org

M. HERAUD a présenté une étude existante datant du début des années 2000 sur l'impact économique du pôle universitaire de Strasbourg sur le département du Bas-Rhin et sur la communauté urbaine de Strasbourg (CUS).

Quelques points ont été questionnés suite à cette présentation.

L'un des points soulevés concerne la comptabilisation des impacts des salaires des employés des universités sur le département et la CUS. En effet, l'une des problématiques concerne la gestion des double-comptes. Certaines charges sociales ont été exclues de l'argent dépensé sur le territoire car elles peuvent réapparaitre sous d'autres formes de financements. Cependant, pendant une longue période, de façon globale, les Alsaciens payaient plus d'impôts que ce que rendait l'Etat à travers les services publics. Cette différence tend à se réduire en faveur de l'investissement de l'Etat en Alsace mais pose le problème des charges à exclure et celles à inclure. Au-delà de ce souci méthodologique de double-comptes, il fut remarqué que l'impact de ces salaires restaient très important.

La valeur ajoutée liée à la formation de personnes et au développement intellectuel de la région n'a pas été impactée sur le territoire car cette démarche nécessitait des modèles économiques complexes et contestables entrainant, par conséquent, une critique importante des résultats et une discréditation possible de ceux-ci.

De plus, une partie de cette valeur ajoutée s'échappe immédiatement du territoire de part une proportion importante d'étudiants étrangers, luxembourgeois en particulier, qui retourne dans leur pays.

Ce débat sur la valeur ajouté à amener d'autres questionnements sans réponse actuellement :

- Il fut demandé si le Luxembourg participait aux frais de leurs étudiants en France sachant qu'il s'agit, en plus, d'un pays très attractif pour les étudiants.
- La distinction entre étudiants du Bas-Rhin et étudiants "extérieur" parue importante car il est intéressant de savoir quelle fuite d'étudiants aurait provoqué l'absence d'université sur Strasbourg, et quelle serait la diminution des durées d'études pour les jeunes

Alsaciens?

Cette valeur ajoutée est l'un des effets hors marché qu'il est complexe de caractériser. Comment peut-on prendre en compte ces effets hors marché?

Les universités ont des effets indirects difficilement évaluables : il s'agit des effets d'image. L'attractivité des universités a été mise en avant grâce à un sondage mais l'image des universités n'est pas liée à un état actuel de l'université mais à l'histoire de l'université et à un ensemble de facteurs très variés.

La problématique du manque d'ingénieurs en Alsace est apparue. En effet, les entreprises alsaciennes se plaignent d'un manque de formations d'ingénieurs. Cependant, il fut remarqué que ce manque est global à toute la France et qu'il est impossible de former l'ensemble de la gamme des ingénieurs en Alsace.

Le rapprochement des écoles et des universités a provoqué une transformation des enseignements des écoles vers des enseignements plus théoriques rendant floue la distinction écoles-universités.

Il fut également remarqué que les Suisses n'ont aucune difficulté à se fournir en ingénieurs dans les écoles alsaciennes. L'attractivité des territoires est donc l'un des points faibles de l'Alsace pour les ingénieurs.

Pour les écoles d'ingénieurs, l'ensemble de leurs diplômés trouvent facilement un emploi et elles souhaitent augmenter les effectifs de leurs formations. Cependant, peu d'étudiant souhaite faire des études d'ingénieurs.

Ainsi, que ce soit l'Alsace et les entreprises alsaciennes ou les écoles, il est nécessaire de faire un travail sur l'image et l'attractivité de chacun afin, d'une part, de pouvoir former plus d'ingénieurs, d'autre part, de les conserver sur le territoire.

Pour ce qui est de la recherche, la localisation des partenaires de celle-ci est très importante. En effet, s'il s'agit de partenaires locaux, les recherches profitent aux entreprises locales et donc augmentent la qualité de celles-ci et donc garantie l'économie du territoire. S'il s'agit de partenaires extérieurs, cela permet de faire entrer de l'argent sur le territoire et d'exporter des productions locales. Cette exportation permet d'augmenter le rayonnement de l'Université hors des frontières alsaciennes mais provoque une fuite du savoir.

L'évolution de la répartition des contrats de recherche entre public et privé est importante et nécessite une mise à jour des données. Cependant, en Alsace, peu d'entreprises ont des liens de recherches avec l'université car il s'agit de filiales sans recherche ou d'entreprises d'anciennes technologies.

En conclusion, cette étude est une base de travail intéressante et une mise à jour comprenant les externalités hors-marchés et les autres questionnements soulevés serait bénéfique.

> Rédaction : Julie VERGOZ le 22/12/2009

2/2

Stammtisch scientifique *Université et territoires* Association de Prospective Rhénane

Les impacts économiques du pôle universitaire de Strasbourg

Présentation des résultats d'une étude portant sur l'année 1996

Jean-Alain HERAUD

16 décembre 2009

heraud@unistra.fr







Références

- BETA (1999), « Évaluation de l'impact économique des universités strasbourgeoises sur le développement territorial », rapport pour le Pôle Universitaire Européen de Strasbourg et la Caisse des Dépôts et Consignations, en collaboration avec BETURE CONSEIL, rapport final, mai.
- Trait d'Union (4 pages: Lettre d'information du Pôle Universitaire Européen de Strasbourg), N25, mai 1999 (http://laponies.fr/jah/docrech/Traitdunion_5.05.99_N&B.pdf)
- Document de travail: http://laponies.fr/jah/docrech/Impact_BETA-WP-JAH-LG-2001-11.pdf
- Laurent GAGNOL, Jean-Alain HERAUD (2001), « Impact économique régional d'un pôle universitaire : application au cas strasbourgeois », Revue d'Économie Régionale et Urbaine, n°4, pp.581-604.







Le périmètre de l'étude

- Impact économique des trois universités de Strasbourg (ULP, UMB, URS), avec les écoles et les organismes de recherche associés (CNRS et INSERM),
- sur son environnement local: principalement la CUS, mais plus largement le Département 67.
- Année comptable de référence: 1996







Etat de l'art au moment des travaux

- Pas d'études comparables en France, à part Baslé-Le Boulch (1999) sur le pôle académique de Rennes.
- Des travaux principalement en Amérique du Nord. Pour la méthodologie, voir en particulier F. Martin (1996) sur l'Université de Montréal.
- Différences: notre étude se voulait à la fois précise dans les détails, et plus modeste et peut-être plus réaliste dans la modélisation (pas de calcul de multiplicateur; pas d'évaluation du capital humain).







Objets mesurés et méthodes

- Salaires, consommations intermédiaires et investissements des établissements.
- Capacité à localiser une population d'étudiants, de chercheurs, etc.
- Extrapolations économiques: effets induits mesurés en flux monétaires et en emplois.
- Enquête complémentaire sur la perception des entreprises.







1. Les dépenses des établissements (hors salaires)

- A) Investissement: équipements lourds et immobilier
- B) Fonctionnement: fluides, fournitures et petits matériels
- Problèmes méthodologiques:
 - repérer dans les documents comptables les fournisseurs et leur localisation géographique est une tâche longue et fastidieuse
 - la centralisation comptable et l'homogénéité des pratiques entre établissements publics était très théorique! De plus, certains partenaires n'ont pas été très coopératifs...
- Tout ce travail pour évaluer un impact qui n'est pas apparu a posteriori comme le plus intéressant...



Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA) _{UMR 7522}





A/ Les dépenses d'équipement

- 128 MF (19,5 M€), avec les branches bénéficiaires principales suivantes:
 - 41% en appareils et équipements électriques
 - 25% en informatique
 - 24% en construction
- Localisation (dans le Bas-Rhin) très variable:

83% des dépenses de construction, mais seulement 2% des équipements électriques

Au total: 36%, soit 46 MF (7 M€) dans le Bas-Rhin







B/ Les dépenses de fonctionnement

- 378 MF (57,6 M€), avec la répartition suivante:
 - 38% petit matériel (type scientifique, informatique,...)
 et fournitures (édition, reprographie)
 - 25% prestations de service (transports, hébergement, réceptions, maintenance info,...).
 - 22% fluides
 - 14% entretien des bâtiments
- 219 MF (33,4 M€) dans le Bas-Rhin







Conclusion sur les dépenses de fonctionnement & investissement

- Ces dépenses représentent seulement 9% de l'impact économique direct total (7%+2%)
- Soit 0,2% du PIB départemental
- Elles correspondent à 300 « équivalentsemplois »
 - à comparer aux 5000 salariés directs des établissements
 - et 39000 étudiants fixés sur le territoire







2. L'université employeur

- 4744 salariés
- Budget ministériel (1300 MF) plus le personnel sur budget propre (174 MF), soit 1474 MF (225 M€)
- En enlevant les cotisations sociales et patronales ainsi que l'impôt sur le revenu, il reste 990 MF à dépenser (150 M€).
- Cette dépense est difficile à localiser, mais il n'y a pas de raisons de penser qu'elle est significativement différente d'un revenu quelconque des ménages en région.
- Elle représente 33% de l'impact économique direct total







3. La population étudiante

- Chacun des 39000 étudiants dépense un revenu annuel de 47400 F (7226 €) en moyenne, selon une enquête UMB sous la responsabilité de Claude REGNIER. C'est le revenu dépensé sur 10 mois et demi de scolarité qui est prise en compte ici.
- Dépense globale: 1850 MF dont 90% dépensés dans le Bas-Rhin, soit 1700 MF (260 M€)
- Cette dépense représente 58% de l'impact économique direct total







4. Evaluation de l'impact économique global

- 3000 MF (457 M€)
- Emplois générés: 26600 au minimum
 - 5628 emplois directs (personnels)
 - 3000 emplois induits par les dépenses des établissements
 - 3000 emplois induits par les dépenses des étudiants
 - 15000 à 20000 emplois induits par l'attraction d'entreprises
- Cette évaluation mériterait d'être complétée par des enquêtes sur divers effets d'entraînement:
 - Colloques, congrès, visites de chercheurs étrangers...
 - Synergie sur des équipements spécifiques (aéroport, écoles internationales, culture,...)
 - Image
 - etc.

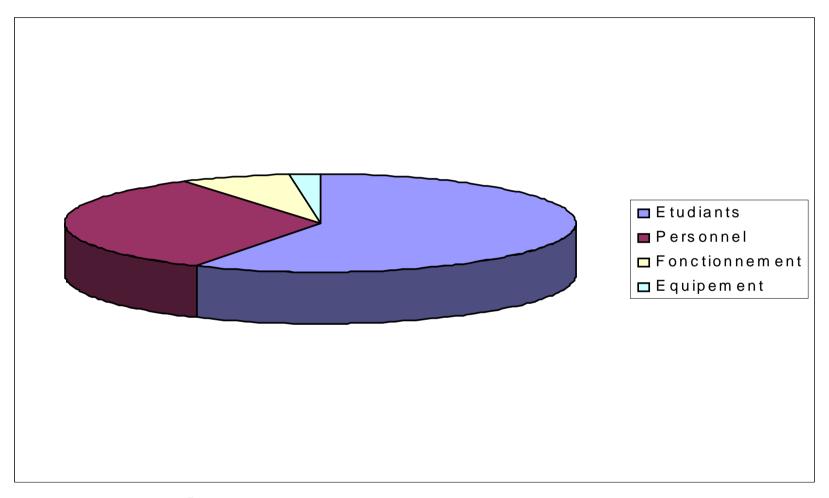






Répartition des impacts monétaires directs

(hors construction)









5. Les universités: facteur d'attractivité des entreprises

- Sondage auprès de 400 entreprises de la CUS
- La présence des universités (et de la recherche) est considéré comme un facteur primordial d'implantation sur le territoire par 4% des entreprises
- Et comme un facteur secondaire par 8% des entreprises
- Analyse qualitative:
 - Opinions favorables sur la qualité de l'université locale: 94% (des réponses exprimées)
 - Opinions favorables (exprimées) sur la recherche: 88%. Mais 60% de «sans opinion»
 - Adaptation au monde professionnel: 71% des entreprises estiment que les formations sont en adéquation avec leurs besoins
 - Des problèmes subsistent: manque d'ingénieurs et faible lisibilité de l'offre universitaire (plus l'entreprise est petite, moins elle connaît cette offre)



Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA) UMR 7522





L'attrait des stages

- Près de la moitié des entreprises interrogées accueillent régulièrement ou occasionnellement des stagiaires universitaires
- Le stage d'étudiant est considéré comme un outil de renouvellement des effectifs sur le long terme et comme une main d'œuvre pas chère. 54% des entreprises souhaitent un développement de ces relations avec l'université.
- 12% des entreprises interrogées entretiennent des relations de type recherche et développement avec l'université.
- 27% sont en relations commerciales avec l'université (client ou fournisseur)







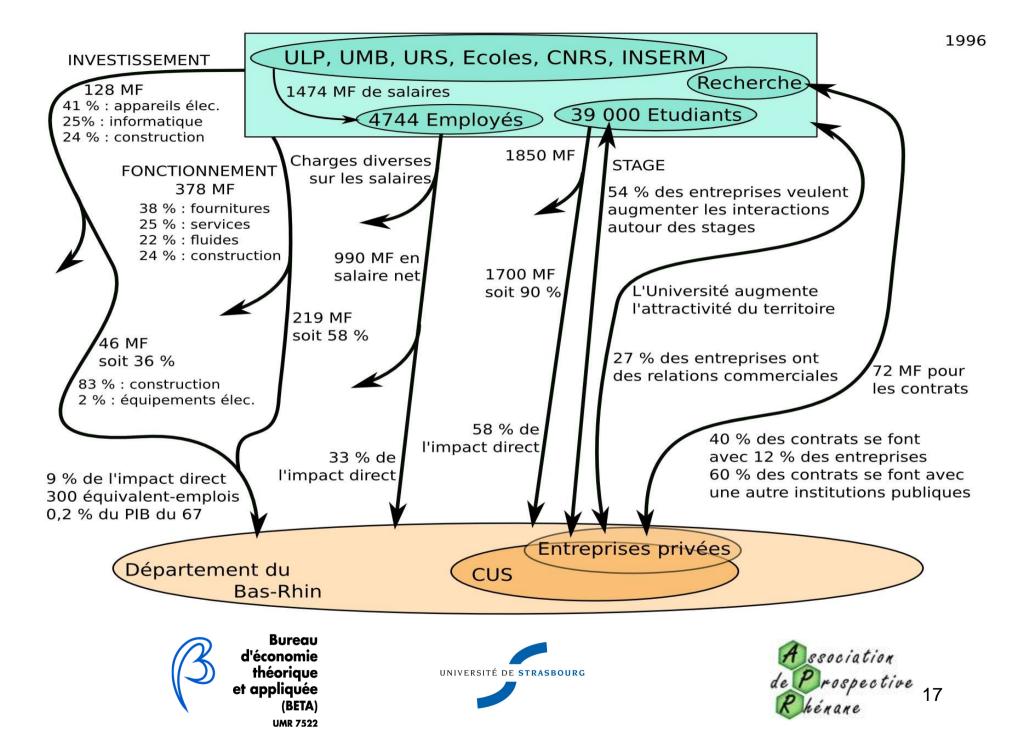
Les relations de recherche

- Les contrats de recherche représentent 72 MF (11M€)
 - C'est à peine 2% des flux économiques que génère l'université
- dont 60% de contrats publics et 40% de contrats privés.
- Seuls 17% (publics plus privés) sont destinés à la région Alsace.
- On voit bien que la relation de « transfert de technologie » reste marginale en tant qu'impact direct à court terme.
- Un autre type d'analyse doit être menée pour évaluer l'impact à long terme sur le territoire:
 - Stimulation de l'innovation des entreprises existantes
 - Attraction d'entreprises high tech
 - Création de start-ups
 - Créativité et culture d'innovation









Merci de votre attention





